

Politique | Bordeaux : Des paniers de légumes à prix coûtant pour les habitants des quartiers prioritaires



Devant la presse au centre social du Tauzin à Bordeaux ce mardi 9 juin 2020, Nicolas Florian a souhaité mettre en avant l'action de la municipalité en faveur de l'accès pour tous à une alimentation de qualité. Le maire sortant de Bordeaux qui brigue un nouveau mandat à la tête de la mairie de Bordeaux s'est lui aussi fait l'écho des circuits courts et des producteurs locaux en présentant un panel d'initiatives qui doivent permettre d'aider les producteurs locaux et de proposer une autre voie alimentaire à un public prioritaire.

« Cette crise a révélé l'importance d'aider nos filières d'alimentation locales, mais ces nouveaux modes de consommation doivent s'installer dans la durée et donc être plus structurels », affirme Nicolas Florian, maire de Bordeaux. La municipalité propose donc un ensemble de mesures qui visent à donner un appui à la fois aux producteurs, mais aussi et surtout aux consommateurs afin que le « bien manger » ne soit plus seulement l'affaire des plus aisés. « Il faut proposer une alternative au low cost et à la grande distribution », déclare le maire de Bordeaux tout en rappelant la mise en place du plus grand drive fermier de France sur la Place des Quinconces. Ce projet mené en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Gironde a permis de livrer plus de 1200 commandes et de générer environ 400 000 euros de chiffres d'affaires pour les producteurs.

Une réussite qui ne doit pourtant pas faire oublier le besoin d'accompagnement des populations les plus précaires auxquelles la mairie souhaite permettre un accès à des produits de bonne qualité. Pour aller dans le sens d'une plus grande égalité alimentaire, la ville de Bordeaux a donc décidé de la création d'un fonds de soutien de 10 000 euros pour 7 structures de quartier afin de permettre la distribution aux adhérents de paniers de légumes de producteurs à prix coûtant. Les foyers avec le quotient familial le plus faible pourront venir récupérer des fruits et légumes frais en ne payant que le prix du produit. Les coûts supplémentaires de logistique sont donc pris en charge par la ville de Bordeaux. Ce projet mené conjointement par la ville et la chambre d'agriculture doit permettre de remodeler la consommation des populations fragiles pour les amener vers de meilleures habitudes alimentaires. Ce dispositif n'est pas seulement un appui financier puisqu'il va de pair avec le travail des centres sociaux qui vont proposer en complément des paniers des cours collectifs de cuisines afin de permettre aux consommateurs de s'approprier ces produits.

Un dispositif caritatif, mais pas une aide alimentaire d'urgence

Les paniers solidaires ne prennent pourtant pas la forme d'une distribution alimentaire d'urgence et ils n'en ont d'ailleurs pas la vocation. Pour Nicolas Florian, les populations visées par ce dispositif sont différentes des bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence. « Nous ne souhaitons pas enfermer ce projet dans sa dimension caritative puisqu'il ne s'agit pas de dons, car la finalité c'est de donner de la valeur aux produits en plus de les proposer aux plus précaires », explique Nicolas Florian. Sur le choix du public visé par cette opération, le centre social du Tauzin explique que « les adhérents qui peuvent bénéficier de cette aide sont choisis en fonction de leurs quotients familiaux ». Les modalités de distribution sont assurées par les centres sociaux partenaires afin de permettre plus de flexibilité notamment dans le choix des produits proposés, la ville de Bordeaux intervient seulement pour assurer un prix bas aux produits.

Cet engagement pour permettre aux Bordelais avec les plus faibles revenus de se nourrir avec qualité doit aussi permettre de pérenniser la place acquise durant le confinement par les producteurs locaux. Ces derniers ont vu leur activité augmenter et pour Jean-Louis Dubourg, président de la Chambre d'agriculture de Gironde, « il faut sanctuariser les marges des producteurs et ce dispositif peut y aider ». Ce dernier précise en plus que ce type d'action « peut permettre d'assurer une variation des prix moins importante au bénéfice du producteur ». La baisse du prix des produits vendus qui peut sur certaines périodes amener les producteurs à vendre à perte est une difficulté importante notamment pour les jeunes installés ou les petits exploitants.

Clément Bordenave

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 10/06/2020

[Url de cet article](#)